QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO: R-3864-2013

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2014-2023

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse (ci-après le « Distributeur »)

et

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLEC-TRICITÉ

(ci-après « AQCIE »)

LISTE DES PIÈCES JOINTES À L'AVIS AU PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

(Art. 95 C.p.c.)

Pièce AQCIE-1	Copie du tableau joint comme annexe A à la pièce C-UC-0019 produite au
	dossier R-3854-2013 par l'intervenante Union des Consommateurs;

Pièce AQCIE-2 Copie des propositions ministérielles d'amendement;

Pièce AQCIE-3 Copie d'un extrait du Journal des débats de la Commission des finances publiques;

Pièce AQCIE-4 Copie du projet de « Règlement sur un bloc de 450 mégawatts d'énergie éolienne » qui avait été publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 août 2013, à la page 3565 A.

Lévis, le 15 mai 2014

(s) Pierre Pelletier

PIERRE PELLETIER

Procureur de l'AQCIE